

Bonjour,

J'ai pris connaissance de votre message avec attention et je vous remercie de m'interroger sur cette question sensible, notamment dans les zones rurales où les citoyens sont amenés à se déplacer sur des distances plus importantes.

Je veux vous rappeler qu'au cours de la mandature qui s'achève, le groupe Les Républicains, auquel j'appartiens, n'a cessé de chercher, en matière de sécurité routière, un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs.

Vous le savez, ce n'est qu'au prix d'une conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers qu'une baisse du nombre de victimes peut être durablement engagée. A ce titre, les radars ne sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente.

L'augmentation du nombre d'accidents, en particulier d'accidents mortels, constatés dans mon département est tout à fait inquiétante. Les politiques impulsées par le passé, orientées vers le tout-répressif, sont indéniablement un échec. Ce constat doit nous conduire à repenser les politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs.

C'est la raison pour laquelle mon collègue Les Républicains Dino CINIERY vient de déposer une proposition de résolution invitant le Gouvernement à établir le coût exact de la politique de sécurité routière mise en œuvre dans notre pays depuis quarante ans et à évaluer les résultats de cette politique dans tous les domaines, dont l'apport spécifique des radars depuis 2002.

Cordialement,

Jean-Louis Costes